



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 26 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENCORE UN EFFORT POUR LES TERRITOIRES RURAUX MONSIEUR LE PRÉSIDENT !

Le jeudi 7 mars dernier, le Président de la République avait choisi la ville de Gréoux-les-Bains, au cœur du Parc naturel régional du Verdon pour organiser la séquence du grand débat portant sur l'écologie et l'environnement. Nous y avons vu un signal fort en direction de ces territoires ruraux qui s'engagent, au quotidien, dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et pour la protection de notre environnement.

Ces territoires protègent nos biens communs, l'eau, l'air, les sols. Ils préservent et valorisent des ressources naturelles et humaines immenses. Cette contribution majeure doit être davantage reconnue. **C'est un pacte avec ses territoires ruraux que la France doit signer aujourd'hui.** Un pacte qui intègre une fiscalité plus juste rémunérant toutes ces actions qui favorisent les activités durables plutôt que les investissements polluants.

Une fiscalité écologique qui ne creuse pas ces inégalités de territoire au cœur des revendications initiales du mouvement des gilets jaunes. Sur ce point, nous restons dans l'attente de propositions claires.

Confrontés quotidiennement à la réalité du terrain, les Parcs naturels régionaux de France savent l'inertie et la lenteur des sociétés humaines dans leur nécessaire évolution, mais nous mesurons aussi l'importance des impulsions venues du sommet de l'État. Les communes rurales seules ne peuvent pas porter toutes les contraintes liées à la préservation de la faune et de la flore.

Une fiscalité véritablement écologique contribuera ainsi à réduire les fractures territoriales et à faire de la transition écologique un pilier du nouveau modèle de développement des territoires ruraux français.

C'est au cœur du nouveau pacte annoncé que doivent se situer désormais ces transitions écologiques, énergétiques, agricoles et alimentaires.

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 53 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4400 communes, 4 millions d'habitants et 9,1 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 www.parc-naturels-regionaux.fr